

MISSION ARGENT DE POCHE

Vacances scolaires **Automne**
Du 19 au 23 octobre 2026

Tu as entre 15 et 17 ans ?

MERDRIGNAC - SAINT-LAUNEUC



Dispositif ARGENT DE POCHE COMMUNE DE MERDRIGNAC

De 15 ans à la veille des 18 ans

PHOTO D'IDENTITE

NOM :

Prénom :

Sexe (cochez) : ☐ M ☐ F

Date de naissance : -----/-----/----- **Age :** -----

Adresse :

Téléphone participant : -----/-----/----- /-----/-----

Mail participant :

Téléphone en cas d'urgence : Nom Prénom

Téléphone ----/----/---- /----/----

Nom Prénom

Téléphone ----/----/---- /----/----

Mail responsable légal :

Lycéen(ne), étudiant(e) : Etablissement : ----- **Classe :** -----

Autre (précisez) :

Pièces à joindre :

Photocopie d'une pièce d'identité

Photocopie de l'attestation d'assuré social

Copie d'attestation où apparaît la responsabilité civile (assurance habitation, extrascolaire...)

Compléter l'autorisation parentale

Avoir pris note que les chantiers seront rétribués par **espèces au participant**

MES DISPONIBILITES

Cocher les cases des jours où vous êtes disponibles

Lundi 19 octobre ☐

Mardi 20 octobre ☐

Mercredi 21 octobre ☐

Jeudi 22 octobre ☐

Vendredi 23 octobre ☐

Le Centre Communal d'Action Sociale / Ehpad des Genêts propose des missions d'animation et d'organisation

*Merci de nous indiquer si vous souhaitez participer aux missions de l'Ehpad des Genêts **

OUI NON

**Rayer la mention inutile*

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

DATE LIMITE RETOUR DE CANDIDATURE LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

A faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra être pris en compte

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur : -----

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- ⇒ La Commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- ⇒ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- ⇒ La Commune s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM : -----

PRENOM : -----

Domicilié(e) : -----

à participer à l'opération « Argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur les communes et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant *: OUI NON

* Rayer la mention inutile

Fait à -----

Le -----

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

MISSION ARGENT DE POCHE

Vacances scolaires **Automne**
Du 19 au 23 octobre 2026

Tu as entre 15 et 17 ans ?

MERDRIGNAC - SAINT-LAUNEUC

« MISSION ARGENT DE POCHE » SUR LA COMMUNE DE MERDRIGNAC

L'opération « Argent de poche » est un dispositif qui permet à un jeune de Merdrignac ou de Saint Launeuc entre 15 et 17 ans d'obtenir une indemnité en échange de travaux dans la commune.

≈ Qui peut y participer ?

Les jeunes qui ont entre 15 et 17 ans de Merdrignac et de Saint Launeuc

≈ Comment ?

Différentes missions ont été recensées au sein des services municipaux. Ainsi, en échange de 5 missions mensuelles dans la commune, les jeunes obtiennent une indemnité versée en espèces de 15€ pour 3 heures 30 (dont une pause réglementaire d'1/2 heure). Pendant cette demi-journée, les jeunes intègrent l'équipe communale et sont encadrés par un agent ou un élu qui les accompagne dans leur mission.

Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés.

≈ Les missions

L'entretien des espaces verts ; le nettoyage ; l'arrosage ; le désherbage manuel des parterres ; le ramassage de la tonte et des tailles de haie, le nettoyage des équipements urbains et des locaux municipaux.,

≈ Les objectifs

- Permettre au jeune d'être acteur de ses temps libres et lutter contre l'inactivité qui peut être source d'incivilité
- Permettre au jeune de contribuer à l'amélioration et au respect de son cadre de vie
- Permettre au jeune d'appréhender le monde du travail par la découverte des notions telles que le travail en équipe, la notion d'argent, les règles à respecter, les techniques de travail
- Permettre au jeune une approche de la citoyenneté au travers de temps conviviaux destinés à la discussion et au soutien dans ses démarches de projet
- Améliorer les échanges entre jeune et adulte

≈ Les démarches

Les dossiers d'inscription sont disponibles à la Mairie de Merdrignac et de Saint Launeuc et sur le site mairie-merdrignac.fr.

02 96 28 41 11 | contact@mairie-merdrignac.fr

www.mairie-merdrignac.fr

